

DEC152014DAJ

Décision portant renouvellement de M. Laurent Kodjabachian aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC112450DAJ du 9 novembre 2011 portant nomination de M. Laurent Kodjabachian aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des Sciences Biologiques ;

Vu la proposition de la directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) ;

DÉCIDE :

Art. 1 – M. Laurent Kodjabachian est renouvelé dans ses fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des Sciences Biologiques, à compter du 1^{er} novembre jusqu'au 31 décembre 2015.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 octobre 2015

Alain Fuchs